



LOGEMENT

Clos Galland :

- 25 logements dédiés aux séniors :
 - 15 pavillons avec jardins privatifs
 - 10 appartements, de 55 à 66 m²

— Loyers de 250 à 600 €

— Animations hebdomadaires avec l'ADMR

Fédération ADMR de l'Ain
 801, rue de la Source
 01140, Viriat
 04 74 23 21 35
info.fede@admr.org
www.fede01.admr.org

L'ADMR PARTENAIRE DU NOUVEAU BÉGUINAGE

Loger les séniors autrement

Depuis 2020, à Loyettes, le béguinage du Clos Galland permet à des personnes retraitées de vivre dans des logements privatifs tout en créant du lien social. Ce béguinage accompagné par l'ADMR est le premier dans l'Ain.

PAR MARYLOU PRÉVOST

S'il s'agissait autrefois de lieux où vivait une communauté religieuse, certains béguinages logent aujourd'hui des personnes âgées autonomes dans une résidence composée d'espaces privés et communs. Myriam Lyonnet, cheffe de service personnes âgées/personnes handicapées à la fédération ADMR, a accompagné le projet du Clos Galland dans la mise en place et la coordination avec les partenaires. « Ce projet est né de l'initiative de la mairie de Loyettes qui souhaitait réaliser la volonté d'un habitant, Henri Galland, de construire sur son terrain un projet de logement à destination des personnes âgées », explique-t-elle. La mairie de Loyettes s'est alors rapprochée du groupe Arcade promotion pour la construction de la résidence qui avait déjà l'expérience du béguinage dans le Nord de la France. Elle confie la gestion locative à la SFHE et monte le projet avec eux. Puis elle contacte l'ADMR en 2017

afin de l'intégrer au projet, en qualité d'experte en accompagnement des personnes âgées. L'ADMR, convaincue par le projet, avait alors pour mission de mettre en place ce béguinage au niveau social. Elle a créé des groupes de travail rassemblant tous les partenaires qui ont réfléchi au fonctionnement de la communauté. L'association se charge de l'animation d'une salle commune et favorise la création du lien social. À terme, elle souhaite accompagner les habitants à créer une association autonome pour n'avoir plus qu'un rôle secondaire. Le concept, populaire dans le Nord, pourrait s'étendre dans l'Ain. « Lors de l'inauguration de la résidence en 2020, les maires des communes environnantes se sont montrés intéressés par le concept », rappelle Myriam Lyonnet. Le Clos Galland est réparti en 15 maisons et 10 appartements de type F2 et F3. Les salles de bains sont adaptées aux personnes à mobilité réduite et les cuisines sont larges. ■



Jean-Pierre Lametairie-Laissu, président de l'ADMR de l'Ain, et Magalie Ballet, coordinatrice des animations

“ S'adapter aux envies des résidents ”



Des résidentes du Clos Galland devant leur logements

LA VIE DANS LE BÉGUINAGE

Une communauté soudée et active

Au Clos Galland, les habitants bénéficient d'un logement calme dans une résidence favorisant les rencontres, située au cœur de Loyettes pour la proximité avec les commerces.

Fabienne Nguyen était en instance de divorce et avait donc besoin d'un appartement. En contactant la SFHE, elle a pu trouver un logement au Clos Galland où elle peut vivre avec sa fille. « Il est compliqué de vieillir quand on se sent seule. Le système de la résidence avec la sécurité du portail et la bienveillance des gens permet de bien vieillir et avec le plus d'autonomie possible », déclare-t-elle. Michèle Rousselet vivait en HLM avec son chien. Elle profite désormais d'une maison de plain-pied avec un bout de terrain qui lui permet de sortir. Michèle participe à la vie associative avec Fabienne.

DES ACTIVITÉS CHAQUE SEMAINE

Tous les mardis, les résidents conçoivent un programme avec l'ADMR. Ce jour-là, des animateurs de l'association viennent pendant deux ou trois heures et passent l'après-midi avec eux. De nombreuses activités sont proposées : sorties, frieries, parties crêpes, séances bien-être, repas, cuisine, plantation de mini-jardinières... « Le but n'est pas d'imposer mais de s'adapter aux envies des résidents. Il y a un échange entre eux et l'ADMR et ça se passe bien », assure Jean-Pierre Lametairie-Laissu, président de l'ADMR de l'Ain et responsable du projet. Une salle mise à disposition des résidents leur permet de se retrouver autour d'un thé, de jeux, de discussions... Mais les résidents regrettent de

ne pouvoir s'en servir que le mardi. « Nous avons accès à la salle seulement lorsque l'ADMR vient nous encadrer. Pour s'en servir, nous devons nous monter en association, sauf qu'à notre âge nous ne voulons pas tant de responsabilité », expliquent-ils. L'ADMR souhaite alors accompagner les résidents pour qu'ils se montent en association et a contacté l'AGLCA pour les aider à adopter la bonne méthodologie.

L'ENTRAIDE AU CŒUR DU BÉGUINAGE

Après avoir vendu une maison à Loyettes où il y avait beaucoup de circulation, Jean-Clément Curtat a trouvé une résidence au Clos Galland. Là-bas, il reste proche de ses parents et profite du calme. Il aime également la solidarité dans le béguinage. « L'autre jour, une dame avait acheté un socle pour son parasol qui était relativement lourd. Il était impossible pour elle de monter sur le balcon, alors elle est venue chercher mon aide. Tout le monde se rend service », explique Jean-Clément. Jean-Clément participe régulièrement aux sorties et retrouve souvent d'autres résidents pour discuter. Il est connu dans le voisinage pour sa fabrication de bracelets qu'il offre parfois. « Tout le monde se respecte. Les gens sont heureux ici. Moi, je suis heureux », déclare le retraité. ■



Jean-Clément Curtat, résident



3 QUESTIONS À

Jean-Philippe Naçabal

DIRECTEUR DE L'AGENCE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES D'ARCADE

Comment est né le béguinage de Loyettes ?

La mairie nous avait sollicité et expliqué sa contrainte donnée par M. Galland de loger des séniors. Des projets avaient été initiés précédemment mais sur un mode d'accès au logement privé qui n'avaient pas fonctionné. Nous lui avons alors proposé le concept de béguinage avec 25 logements séniors, avec un partenaire qui propose des aides à domicile et l'animation d'une salle commune. La mairie a tout de suite adhéré au projet et nous a vendu le terrain.

Pourquoi Arcade a-t-il pris en main ce projet ?

Arcade est une société qui agit dans le domaine de la sphère sociale. Elle est le premier acteur privé du logement social. Les projets que nous construisons doivent avoir des enjeux sociétaux. Il était donc logique que nous acceptions ce type de projet. Les locataires vieillissent, ont envie d'autres choses que de grands immeubles sans confort et nous répondons à ce besoin latent en créant des structures pour les personnes non dépendantes.

Pourquoi mettre en place un partenariat avec l'ADMR ?

Nous avons un partenariat national avec cette association et notre but est de multiplier les expériences de collaboration avec elle sur les thématiques des séniors et de l'intergénérationnel. Nous pensons que le projet pouvait intéresser l'ADMR car la résidence est dédiée aux séniors, un public que connaît bien l'association. Lorsque je l'ai contactée en 2017, elle a été tout de suite convaincue par celui-ci.